UNVERSITÉ PARIS-SA

CANDIDATURES - INSCRIPTIONS

Vous devez obligatoirement remplir et nous retourner le formulaire de renseignement des modalités de financement du coût de la formation. Une fois que vous aurez terminé votre inscription en ligne, une carte d'étudiant nominative au format papier vous sera adressée. Elle devra être présentée lors des examens ou de toute démarche administrative. Gardez-la précieusement. Les chèques sont à établir à l'Ordre de l'Agent Comptable de l'UVSQ.

1ère étape :

Une fois que vous aurez l'autorisation, veuillez envoyer la lettre autorisant votre inscription, **le formulaire de renseignements**, les pièces demandées ainsi que le paiement (2 chèques, un pour les frais d'inscription , l'autre pour les droits

d'enseignement, les montants sont précisés sur le site dans la fiche du DU ou DIU qui vous concerne, et qui doivent être mis à l'ordre de l'agent comptable de l'UVSQ).

Fiche à remplir et à renvoyer **obligatoirement** avec le dossier d'inscription (que votre formation soit financée ou non par un organisme) : fiche organisme.

Vous devez envoyer ce dossier rapidement à l'adresse suivante* : **Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines** Pôle formation continue en médecine Bâtiment F. Rabelais - 1er étage 9, boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt

* adresse complète sur la fiche du diplôme.

2ème étape :

L'inscription en ligne se fera dès septembre, à partir du lien ci-dessous (il est inutile de prendre rendez-vous avec nous).

Une fois que vous nous aurez envoyé votre dossier, vous recevrez, par mail, un numéro d'identifiant afin de réaliser votre inscription en ligne. Sans ce numéro, vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne.

» Pour une première inscription

» Pour un redoublement : une fois votre dossier reçu, nous nous en occupons.

Certains diplômes se font en deux ans, si c'est votre cas, remplissez le formulaire de renseignements et envoyez les pièces et le paiement à l'adresse ci-dessus, votre inscription se fera courant octobre.

3ème étape :

Une fois inscrit, un étudiant doit activer son compte SESAME.

Le compte d'authentification SESAME permet aux étudiants de l'UVSQ d'accéder avec un identifiant et un mot de passe uniques aux ressources numériques:

- » L'intranet étudiant
- » La plateforme pédagogique Moodle
- » L'accès au Wifi;

» La mise en route des ordinateurs dans les salles informatiques sur les différents sites.

L'étudiant active son compte en 5 étapes très simples :

- 1. Connexion à l'application
- 2. Saisie de son numéro d'étudiant à 8 chiffres, qui devient son identifiant
- 3. Saisie de sa date de naissance
- 4. Choix de son mot de passe et sa confirmation

5. Choix d'une question simple parmi les trois proposées et saisie de sa réponse. Cette question et sa réponse seront nécessaires pour réinitialiser le mot de passe, en cas d'oubli.